

LAURENT BERGER ET NICOLAS HULOT ESQUISSENT UN PROJET DE SOCIÉTÉ ALTERNATIF

Éditorial Par Le Monde

05 mars 2019

Le secrétaire général de la CFDT et l'ancien ministre de la transition écologique ont présenté, le 5 mars, 66 propositions dessinant un nouveau « pacte social et écologique », à rebours des choix du gouvernement.



Nicolas Hulot (à gauche) et Laurent Berger, à Paris, le 28 février 2019 - SAMUEL KIRSZENBAUM pour « LE MONDE »

Editorial du « Monde ». Dans sa lettre adressée aux Français, le 13 janvier, le président de la République a fixé l'ambition du grand débat national qu'il a engagé : « Nous devons inventer un projet productif, social, éducatif, environnemental et européen nouveau, plus juste et plus efficace. » Il en attend « de nouvelles idées » et « de nouvelles manières d'envisager l'avenir ». Une vingtaine d'acteurs majeurs du monde associatif et syndical viennent de le prendre au mot.

Le [pacte social et écologique, assorti de 66 propositions d'action](#), qu'ils ont rendu public mardi 5 mars, constitue une réponse collective, charpentée et vigoureuse, à l'invitation présidentielle. Mieux, cette initiative esquisse, pour aujourd'hui et pour demain, un projet de société et un modèle de développement, en clair un projet politique alternatif.

Cette initiative pourra difficilement être écartée d'un revers de la main par le président de la République, quelles que soient ses réticences à admettre que les corps intermédiaires puissent intervenir dans le débat public au-delà de leur domaine d'action spécifique. Elle est en effet

portée par trois syndicats (CFDT, CFTC et UNSA), par la Mutualité française et par des associations environnementales, sociales ou d'éducation populaire de premier plan (France Nature Environnement, Fondation Nicolas Hulot, Réseau Action Climat, Secours catholique, Ligue de l'enseignement, ATD Quart Monde, Cimade, Uniopss, France terre d'asile, etc.).

En outre, elle est défendue par deux têtes d'affiche dont la parole est tout sauf négligeable : le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, et l'ancien ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot. Le premier avait été sèchement éconduit par le premier ministre, en novembre 2018, quand il lui avait proposé son aide pour répondre au mouvement des « gilets jaunes ». Le second avait démissionné avec fracas, en septembre, qualifiant de « *mystification* » la politique environnementale du gouvernement.

Mise en garde du chef de l'Etat

Que proposent-ils ? Au-delà des grands mots et des grands sentiments – redonner à chacun le pouvoir de vivre dignement, réconcilier transition écologique et justice sociale, partager le pouvoir entre gouvernants et citoyens –, bon nombre de leurs propositions vont à rebours de la politique ou de la philosophie du gouvernement.

Ainsi, en matière de fiscalité (taxation des hauts patrimoines, fin des dérogations accordées aux revenus du capital, fin des exonérations de la taxe carbone pour le transport aérien, maritime ou routier de marchandises...). De même en matière de logements (retour sur les coupes opérées sur les aides publiques et sur les ponctions sur les organismes d'HLM, investissement massif dans la rénovation thermique...), de retraites (garantie d'un niveau de pension au moins égal au smic pour une carrière pleine...), de vie des entreprises (plafonnement des rémunérations des dirigeants et adossement de leur part variable à la performance sociale et environnementale...) ou de vie démocratique (multiplication des jurys citoyens pour évaluer projets de loi et politiques publiques...).

Enfin, ils mettent en garde le chef de l'Etat contre la tentation, « *l'erreur* », insistent-ils, de penser « *qu'il est encore possible de décider seul des conclusions* » à tirer du grand débat. La réponse appartient à Emmanuel Macron. Mais il lui sera difficile d'ignorer cette interpellation.

Le Monde